



INSTANT DÉFENSE 78



Numéro 10/2015

octobre 2015

VIGIPIRATE et SENTINELLE – SITUATION AU 01/11/15



Nous sommes toujours en ViGiPirate alerte-attentat en Ile-de-France et l'opération Sentinelle, par réquisition de la préfecture de police de Paris contribue toujours sur la zone du ressort de la Zone de Défense et de Sécurité de Paris, au renforcement de la sécurité externe d'installations vitales et de points sensibles, dans le cadre de l'adaptation de posture permanente de sécurité et du niveau de vigilance en vigueur.

Depuis fin octobre, la nouvelle articulation de commandement de cette opération adoptée comprend trois groupements tactiques (EMT Paris, EMT Ouest et EMT Est) engagés pour renforcer la protection et la défense de nos concitoyens en appui des forces de sécurité intérieure.

Sans incidence ni impact sur la mission dévolue aux militaires dans les départements d'Ile-de-France, cette adaptation de la mission Sentinelle à Paris est l'un des leviers utilisés pour faire évoluer la place des armées sur le territoire national et définir un référentiel utile aux études en cours devant servir à éclairer l'autorité politique dès la fin de cette année, en particulier :

- En lançant des travaux d'évolution du format, l'étude des possibilités de mise en place d'unités élémentaires homogènes visant à offrir une meilleure adéquation entre structures organiques et d'emploi,
- En recherchant, identifiant et répertoriant des sites et des possibilités offrant l'opportunité aux unités déployées de poursuivre leur préparation opérationnelle métier durant leur engagement dans la mission (recherche de structures étatiques comme non-étatiques permettant d'entretenir les savoir-faire indispensables au métier et à la mission).

Mais aussi, à préparer notre participation et les moyens qui pourront être mis en place par les Armées en vue de garantir la sécurité de la 21^{ème} Conférence des parties (COP 21) à la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC). Cette COP 21 sera le plus grand événement diplomatique jamais accueilli par la France. Elle rassemblera 196 signataires et accueillera plus de 40 000 personnes sur le site de Paris-Le Bourget du 30 novembre au 11 décembre 2015.



PARIS2015
UN CLIMATE CHANGE CONFERENCE
COP21-CMP11

Lieutenant-colonel Georges HAXAIRE, DMDa78

RAVIVAGE DE LA FLAMME POUR DE JEUNES YVELINOIS



Photo de ville de Trappes en Yvelines

Mercredi 28 octobre 2015 à 18h30, **plus de 160 écoliers de classes de CM1-CM2 de Trappes en Yvelines, Mantes-la-Jolie et Voisins-le-Bretonneux** ont remonté l'avenue des Champs-Élysées pour aller raviver la Flamme du souvenir sur la sépulture du soldat inconnu sous l'Arc de Triomphe.

Accompagnés de leurs proches, des professeurs et éducateurs, des élus locaux de leur commune respective, et des organisateurs (réservistes de l'association des officiers de réserve des Yvelines et la DMD78), ils ont montrés un profond respect de ce site mémoriel unique. **D'un comportement irréprochable et exemplaire reconnu de tous**, ces écoliers ont chanté la Marseillaise d'une seule voix sans fausse note.

Félicitations à eux pour leur civisme et grand bravo à leurs éducateurs et professeurs pour la préparation, l'encadrement et l'implication à cette cérémonie inoubliable.



Photo de ville de Trappes en Yvelines

Rendez-vous l'année prochaine pour d'autres communes qui souhaiteraient, partager ce moment fort en émotions. Si vous êtes intéressés, contactez la DMD, qui vous mettra en relation avec l'AORY78.

SOMMAIRE

- Vigipirate et l'Opération Sentinelle	1
- Ravivage de la Flamme pour de jeunes yvelinois	1
- Projet de Loi de Finances (PLF) 2016	2
- Opération CHAMMAL et BARKHANE	2
- La carte du combattant	3
- Brèves yvelinoises et prochaine rencontre CoDé	3
- Littérature militaire et infos pratiques	4

PROJET DE LOI DE FINANCES 2016 (Source MINDEF)

En 2015, à la suite des attentats du mois de janvier sur notre territoire et de l'intensité de l'engagement de nos armées à l'extérieur, une réévaluation des moyens de défense s'est avérée nécessaire pour faire face à ces nouvelles menaces. Le Président de la République a décidé d'actualiser la Loi de Programmation Militaire (LPM) pour tenir compte de ces évolutions qui se manifestent aussi dans un certain nombre de pays européens.

600 M€ de crédits budgétaires supplémentaires porteront à 32 Md € (toutes ressources confondues) le budget annuel de la Défense.

Les dix points-clés du PLF 2016 du budget de la mission Défense :

- L'actualisation de la LPM pour répondre aux évolutions du contexte stratégique.
- Le PLF 2016 : la mise en œuvre de la LPM actualisée.
- Le renforcement de la posture de protection nationale pour faire face à la menace terroriste.
- Un appel renforcé à la réserve militaire.
- La priorité renouvelée à l'activité opérationnelle et à la régénération des matériels.
- Un effort significatif en faveur des équipements.
- L'expérimentation du Service Militaire Volontaire (SMV).
- Un budget OPEX consolidé.
- Un effort particulier en faveur des infrastructures de la Défense.
- La poursuite de la transformation du ministère.



Les dix points-clés du PLF 2016 des Anciens Combattants, Mémoire et liens avec la Nation

- Droits des anciens combattants, mémoire et lien armée-Nation : plus de 2,5 Md€.
- Anciens combattants : l'ensemble des dispositifs maintenus, le droit à réparation consolidé.
- Anciens combattants d'Afrique du Nord : l'extension du bénéfice de la "campagne double".
- Conjointes survivants de grands invalides de guerre : l'élargissement du dispositif de majoration de la pension.
- Action sociale de l'ONAC-VG : 2 M€ supplémentaires pour les plus démunis.
- Conjointes et ex-conjointes survivants de harkis : une reconnaissance consolidée.
- 4^{ème} génération du feu : reconnaître et accompagner.
- Politique de mémoire : un budget 2016 à la hauteur des enjeux mémoriels.
- Tourisme de mémoire : un effort réaffirmé.
- Jeunes générations : une journée défense et citoyenneté (JDC) innovante et renouvelée.

PROJET DE LOI DE FINANCES 2016 ANCIENS COMBATTANTS, MÉMOIRE ET LIENS AVEC LA NATION



Pour toutes informations complémentaires sur ces 20 points du projet de Loi de Finances 2016, adressez-vous à la DMD78.

Lieutenant-colonel(H) Gérard NOURY (T) CICODE 78

POINTS SUR LES OPERATIONS CHAMMAL ET BARKHANE (Source DICOd)

Parmi toutes les opérations extérieures en cours, celles qui mobilisent le plus l'actualité ont un objectif commun, la lutte contre le terrorisme et le djihadisme que ce soit en Afrique dans la bande Sahélo-saharienne (BARKHANE) ou au Moyen Orient en Irak et en Syrie (CHAMMAL).



BARKHANE, opération lancée le 1^{er} août 2014 a pris la suite de l'opération SERVAL déclenchée en 2013 à la demande du président malien. Suite au transfert de l'essentiel des missions de SERVAL vers les forces gouvernementales maliennes et une force internationale de l'ONU créée pour la circonstance, BARKHANE permet à la France de continuer à la lutte contre les groupes armés terroristes en collaboration avec les forces internationales sur une zone étendue à cinq états de la bande Sahélo-saharienne : Mauritanie, Mali, Niger, Tchad et Burkina-Faso.

3500 soldats français participent à cette opération, ils ont mené plus de 400 missions de combat ou de patrouilles. Ces forces s'appuient sur 7 emprises principales: 3 points d'appui maritimes, 2 points d'appui aériens et 2 bases logistiques.

Ce qu'apportent les forces françaises sont des aides tels le guidage aérien, la lutte contre les engins explosifs improvisés ou l'aide médicale. Notons également le développement de projets d'infrastructures ou éducatifs indispensables au maintien d'une paix durable.

CHAMMAL, lancée le 19 septembre 2014 mobilise 700 militaires français et vise, à la demande du gouvernement irakien, en coordination avec les alliés de la France, à assurer un appui aérien aux forces irakiennes contre le groupe terroriste auto proclamé DAESH. Depuis le mois de septembre 2015, sur décision du Président de la République, l'opération a été étendue au territoire Syrien pour y mener des missions de reconnaissance et de frappes aériennes.



Commandant (H) Jean-Pierre LATREILLE(T), CICODE 78

L'INSTANT DEFENSE 78

CELLULE INFORMATION DES CORRESPONDANTS DÉFENSE - DMD78 - BP 70269 - 78002 VERSAILLES CEDEX
Tél. 01 30 97 53 87/01 30 97 52 85 - Fax 01 30 97 52 79

LA CARTE DU COMBATTANT (Source DICOd)

Création de la carte du combattant

Sa création revient aux associations d'anciens combattants au lendemain de la Grande Guerre. L'objectif est alors de faire reconnaître par la Nation le statut particulier de ceux qui ont participé aux combats. La loi du 19 décembre 1926 officialise la création de la carte au profit des anciens combattants des guerres de 1914-1918, 1870-1871 et des campagnes coloniales antérieures au premier conflit mondial. La loi du 28 juin 1930 crée un insigne officiel dénommé "Croix du combattant", attribué et réservé aux anciens combattants titulaires de la carte du combattant. A ce jour, neuf millions de cartes ont été délivrées.



Assouplissement des critères d'attribution : depuis le 1^{er} octobre 2015, les critères d'attribution de la carte du combattant au titre des opérations extérieures ont évolué (article 87 de la loi de finances pour 2015). Retour sur les nouvelles conditions d'attribution.

"Depuis cent ans, le visage de la guerre a beaucoup changé. Les missions des soldats français ont également évolué. Mais par-delà la diversité de leurs tâches, les combattants sont animés d'une même volonté. C'est pourquoi il était important que les avantages de la carte du combattant, la retraite du combattant - la rente mutualiste majorée par l'Etat, et le port de la croix du combattant, soient également ouverts à la quatrième génération du feu dans sa diversité. Car ils sont aussi, au même titre que leurs aînés, des passeurs de mémoire" a souligné le ministre lors de son allocution du 1er octobre dernier aux Invalides.



Ainsi, le 1^{er} octobre 2015, les conditions historiques d'attribution de la carte du combattant liées notamment à l'appartenance à une unité combattante ou à la participation à des actions de feu et de combat ont évolué. Dorénavant, la carte du combattant est accessible à tout militaire des forces armées françaises, ainsi qu'aux personnes civiles, ayant participé au sein d'unités françaises, alliées ou de forces internationales, à des conflits armés (ou à des opérations et missions), menés conformément aux obligations et engagements internationaux de la France.

Pour cela, les combattants et anciens combattants doivent justifier d'une durée de service d'au moins quatre mois (ou 120 jours) effectuée sur un ou des territoire(s) pris en compte au titre de la réglementation actuelle. La carte du combattant délivrée par l'ONAC-VG ouvre plusieurs droits. Elle permet de bénéficier de la retraite du combattant, de porter la Croix du combattant, d'accéder à la qualité de ressortissant de l'ONAC-VG ainsi qu'au titre de reconnaissance de la Nation.

Lieutenant-colonel Georges HAXAIRE, DMDa78

BRÈVES YVELINOISES

Nouvel ADPM78 : le CF(R) Frédéric KAPLAN a été nommé assistant départemental pour la Marine, représentant du Commandant de la Marine (COMAR) à Paris pour le département des Yvelines, en remplacement du CF(R) Nicolas COUPRY. (A découvrir dans notre ID de décembre 2015).

PPMS : la campagne 2015-2016 des exercices du Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS) dans les établissements scolaires organisée par la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale (DSDEN) va débiter le 1^{er} décembre.

4 exercices sont programmés. Le premier se déroulera le 01/12/15 et concerne les bassins scolaires de Plaisir, Versailles et une partie de Poissy-Sartrouville. Les CoDés des communes concernées ont été contactés en vue d'une éventuelle participation. Les prochains exercices se dérouleront les 26/01/16 (bassins de Mantes, les Mureaux et une partie de Poissy-Sartrouville), 02/02/16 (Saint Germain et le reste de Poissy-Sartrouville) et enfin le 22/03/16 (bassins de St Quentin en Yvelines et Rambouillet).

CoDés de la Communauté d'Agglomération de Saint Quentin en Yvelines : belle initiative du CoDé de Voisins-le-Bretonneux qui a organisé une réunion des CoDés de la CASQY pour débiter ensemble et mettre des projets en commun. Comme il y a plus d'idées dans plusieurs têtes que dans une, exemple à suivre pour les autres Communautés d'Agglomérations du département.

"S'engager.fr". Afin de soutenir l'effort de recrutement, il a été créé récemment une application disponible sur les stores, intitulée "s'engager.fr".

Cette application est une aide très précieuse pour attirer, informer et aider les jeunes à se préparer au parcours du recrutement. Elle est aussi utile pour limiter au maximum les démotivations tout au long du parcours. C'est la première application en France qui fait à la fois du coaching RH et sportif.

Les jeunes, au-delà de pouvoir choisir par appétence, les emplois qui pourraient les intéresser, peuvent s'évaluer et disposent sur 8 semaines d'une préparation personnalisée utilisant les dernières technologies de GPS, détection de mouvements etc...C'est donc un outil très utile et innovant qui doit être connu à la fois des régiments mais aussi de tous les relais dont nous disposons et qui sont au contact des jeunes. Une partie publique gratuite est téléchargeable sur les stores. Une partie privée gratuite est débloquée par les conseillers en recrutement lorsque le jeune se lance résolument dans le parcours.

Pour plus d'information, contacter les CIRFA de Versailles et Mantes-la-Jolie



PROCHAINE RENCONTRE DES CORRESPONDANTS DÉFENSE

Toujours prévue en semaine 02/2016 (entre le 11 et le 16/01), soit au Lycée militaire de Saint-Cyr-l'École, soit au Groupement de Soutien de Base de Défense des Matelots à Versailles, je n'ai reçu que très très peu de réponses à notre sollicitation du dernier ID78 de septembre.

N'hésitez pas, faites – nous part d'ici fin novembre 2015 (philippe.fossat@intradef.gouv.fr) :

- du jour que vous souhaiteriez,
- du ou des sujets que vous aimeriez voir aborder lors de cette rencontre,
- d'un sujet que vous aimeriez présenter (15mn environ).

Et je rappelle également, que vous pouvez nous faire parvenir des articles que nous proposons de publier avec votre accord, car l'ID78, c'est aussi votre revue.

Lieutenant-colonel Georges HAXAIRE, DMD adjoint

L'INSTANT DÉFENSE 78

CELLULE INFORMATION DES CORRESPONDANTS DÉFENSE - DMD78 - BP 70269 - 78002 VERSAILLES CEDEX

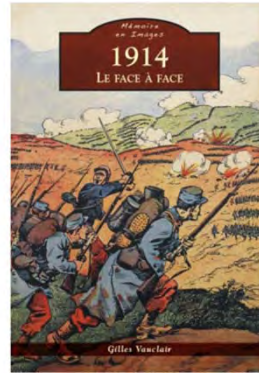
Tél. 01 30 97 53 87/01 30 97 52 85 - Fax 01 30 97 52 79

Littérature militaire - Publications



"La Flamme Sous l'Arc de Triomphe- Flamme de la Nation". Des origines de la Flamme sous l'Arc de Triomphe à nos jours, Flamme de la Nation, un ouvrage pour tous et particulièrement conçu pour la jeunesse.

NANE Éditions 10 €. En vente au secrétariat de "La Flamme" : secretariat@aflammesous/arcdetriomphe.org
Tel : 01.40.55.93.78



"1914 - Le face à face", où le légendaire Poilu, déjoue les plans de l'ennemi.

Des prémices du conflit à la guerre de mouvement, l'auteur évoque la première année de la Grande Guerre à travers une série de documents iconographiques allemands et français pour la plupart inédits.

De Gilles VAUCLAIR, éditions Sutton - 128 pages, 21€

Informations pratiques



Revue disponible par abonnement

- Armées d'Aujourd'hui
- Terre Information Magazine
- Air Actualités
- Cols Bleus
- Marine



ECPAD - Service abonnements
2 à 8 route du Fort
94 205 Ivry sur Seine Cedex
Tél : 01 49 60 52 44

Prochaines dates à retenir

- **10/11/15** : cérémonie d'hommage aux élèves du lycée HOCHÉ de Versailles, morts pour la France ;
- **11/11/15** : dans toutes les communes des Yvelines, 97^{ème} anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918, commémoration de la victoire et de la paix et hommage à tous les morts pour la France ;
- **15/11/15** : cérémonie commémorative à l'occasion de la journée du deuil national allemand au cimetière des Gonards à Versailles ;
- **05/12/15** : hommage national aux « Morts pour la France » de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de Tunisie.

A voir:

Du 07 au 29/11/15 : exposition "La Grande Guerre".

Du mardi au dimanche de 14h à 18h, à la maison Decauville de Voisins-le-Bretonneux, découvrez les expositions à thèmes sur les traces des poilus. Renseignez-vous auprès du service culturel au 01.30.44.28.29 ou sur www.voisins78.fr

du 16/09 au 29/11/15 : salon des peintres de l'Air de 10h à 17h dans le hall de la Cocarde au musée de l'Air et de l'Espace au Bourget. Entrée gratuite au salon pour tous les visiteurs au musée.

**Le DVD du 14 juillet 2015**

L'ECPAD, agence d'images de la Défense, met en vente le DVD à titre individuel ou commande groupée sur www.boutique.ecpad.fr

Rappel de quelques adresses

Délégation Militaire Départementale des Yvelines (DMD)
Caserne d'Artois
BP 70269 - 78002 VERSAILLES Cedex
Tél : 01 30 97 54 16 – Fax : 01 30 97 52 79

Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONAC-VG)
Caserne d'Artois
9 ter rue Edouard Lefebvre - 78000 VERSAILLES
Tél : 01 39 50 15 02 / 01 30 97 55 80 - Fax : 01 39 02 28 22
Mail : sd78@onacvg.fr

Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées (CIRFA) - bureaux Terre et Marine
7 rue des Chantiers - 78000 Versailles
Tél : 01 39 25 92 00 / 01 39 25 92 14 - Fax : 01 39 25 92 10
Bureau Air :
41 rue des Etats Généraux - 78000 VERSAILLES
Tél : 01 39 53 76 10

Centre d'Information et de Recrutement de la Gendarmerie (CIR.GEND) :
121 Boulevard Diderot - 75012 PARIS
Tél : 01 53 17 32 10 - Fax : 01 53 17 32 29

Etablissement du Service National d'Île de France (ESN) et Centre du Service National de Versailles (CSN) :
Caserne d'Artois
9 rue Edouard Lefebvre - 78000 Versailles
Tél à l'usage des administrés : 01 30 97 52 52
Tél à l'usage des agents de mairie : 01 30 97 54 55
Tel partenariat et relations extérieures 01 03 97 52 10 / 52 74
Mail : dsn-esnidf-csn-versailles.jdc.fct@intradef.gouv.fr
Adresse postale : GSBdD Versailles
Centre du Service National de Versailles
CS 10702 - 78013 VERSAILLES CEDEX

Directeur de la publication : lieutenant-colonel Georges HAXAIRE
Rédacteur en chef : lieutenant-colonel (H) Gérard NOURY

L'INSTANT DEFENSE 78

CELLULE INFORMATION DES CORRESPONDANTS DÉFENSE - DMD78 - BP 70269 - 78002 VERSAILLES CEDEX
Tél. 01 30 97 53 87/01 30 97 52 85 - Fax 01 30 97 52 79